<u>Compte rendu du Conseil Municipal</u> <u>du 7 Avril 2023</u>

PRESENTS: M. ARNAUD Jean-Yves, Mme GARACHON Corinne, M. MONTEIL Éric, M. OLIVIER Pascal, Mme PEYNET Nathalie, M. MAZEROLLE Christian, Mme DUBOIS Jocelyne, Mme VALENTIN Jocelyne, M. DINYTASZ Dominique, M. MATHIEU Guillaume.

ABSENTS EXCUSES: Mme WALEWSKI Renée, M. BOYER-MAZUREL Yoann pourvoir à M. ARNAUD Jean-Yves, Mme LEFEBVRE Émilie pouvoir à Mme GARACHON Corinne, Mme WITTRANT Sophie.

ABSENT NON EXCUSE:

SECRETAIRE DE SEANCE: Mme DUBOIS Jocelyne,

Lecture du compte rendu du 13 Mars et approbation

VOTE DES COMPTES DE GESTION 2022

Le Conseil Municipal:

Après s'être fait présenter les budgets primitifs et supplémentaires de l'exercice 2022 et les décisions modificatives qui s'y rattachent, les titres définitifs des créances à recouvrer, le détail des dépenses effectuées et celui des mandats délivrés, les bordereaux de titres de recettes, les bordereaux des mandats, le compte de gestion dressé par le Receveur accompagné des états de développement des comptes de tiers ainsi que l'état de l'Actif, l'état du Passif, l'état des restes à recouvrer et l'état des restes à payer.

Après avoir entendu et approuvé le compte administratif de l'exercice 2022.

Après s'être assuré que le receveur a repris dans ses écritures le montant de chacun des soldes figurant au bilan de l'exercice 2022 celui de tous les titres de recettes émis et celui de tous les mandats de paiement ordonnancés et qu'il a procédé à toutes les opérations d'ordre qu'il lui a été prescrit de passer dans ses écritures.

Considérant que tous les chapitres sont exacts.

- Statuant sur l'ensemble des opérations effectuées du 1^{er} janvier 2022 au 31 décembre 2022, y compris celles relatives à la journée complémentaire ;
- Statuant sur l'exécution du budget de l'exercice 2022 en ce qui concerne les différentes sections budgétaires et budgets annexes ;
- Statuant sur la comptabilité des valeurs inactives ;
 - O Déclare que les comptes de gestion dressés, pour l'exercice 2022 par le Receveur, visés et certifiés conforme par l'ordonnateur, n'appellent ni observation ni réserve de sa part ;

VOTE DES COMPTES ADMINISTRATIFS 2022

Monsieur le Maire donne lecture, articles par articles, chapitres par chapitres, des montants réalisés pour l'exercice 2022, tant en section de fonctionnement qu'en section d'investissement, à savoir :

Budget Commune

Section de fonctionnement : Dépenses = 718 335.13 € - Recettes = 815 672.44 €

Section d'investissement : Dépenses = 645 999.96 € - Recettes = 200 111.42 €

Budget les Boutinels

Section de Fonctionnement : Dépenses = 324 522.38 € - Recettes = 324 522.38 €

Section d'investissement : Dépenses = 84 236.97 € - Recettes = 318 007.97 €

✓ Monsieur le Maire rappelle que par délibération 2022/01/01 le budget des Boutinels a été dissout au 31 décembre 2022.

Budget Locaux Commerciaux

Section de Fonctionnement : Dépenses = 0 € - Recettes = 4 798.06 €

Section d'investissement : Dépenses = 0 € - Recettes = 0 €

Voté à l'unanimité du Conseil Municipal pour l'accord des comptes administratifs de l'exercice 2022.

<u>VOTE TAXES DIRECTES ACCEPTATION ETAT 1259 – TAUX D'IMPOSITION</u> 2023

Monsieur le Maire soumet au Conseil Municipal l'état 1259- état de notification des taux d'imposition des taxes directes locales pour 2023.

<u>Taxe foncière bâtie</u>: 40.96 Taxe foncière non bâtie: 79.54

Taxe d'habitation (uniquement pour les résidences secondaires): 12.42

Pour un produit attendu de : 256 199 €.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal à l'unanimité décide que les taux resteront inchangés.

SUBVENTION ASSOCIATION

	2022	2023
AFM	2 000,00 €	0.00
Amicale des Pêcheurs	300.00 €	500.00 €
POMPIERS	0.00 €	500.00 €
CLUB DE L'AGE D'OR	1 000,00 €	1 200.00 €
ECOLE BUISSONIERE	1 500,00 €	1 500.00 €
FETE PATRONALE	2 000,00 €	2 000.00 €
BOULISTES	1 500,00 €	1 500.00 €
FOOT	750,00 €	750.00 €
ACIENS	300.00 €	500.00 €
COMBATTANTS	300.00 €	

PAPY MOUSTACHE	500.00 €	0.00
PALEOVERGNE	0.00 €	
ANCIENS ELEVES	300.00 €	500.00 €
CAPER	150.00 €	150.00 €
FONDATION PATRIMOINE	0.00 €	200.00 €
Collège Alexandre Varenne	0.00 €	50.00 €
ECOLE Voyage scolaire	0.00 €	750.00 €
Réserve		1 900.00 €

Voté à l'unanimité du Conseil Municipal

VOTE DES BUDGETS PRIMITIFS 2023

Budget Commune

Section de fonctionnement : Dépenses = 1 488 749.40 € - Recettes = 1 488 749.40 € Section d'investissement : Dépenses = 965 619.08 € - Recettes = 965 619.08 €

Budget Locaux Commerciaux

Section de Fonctionnement : Dépenses = 38 895.56 € - Recettes = 38 895.56 € Section d'investissement : Dépenses = 32 695.56 € - Recettes = 32 695.56 €

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, accepte les budgets primitifs 2023, présentés par Monsieur le Maire.

BAIL GENDARMERIE

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal que tous les 3 ans, le bail doit être révisé par avenant. Aucune augmentation ne sera faite pour l'instant compte tenu de l'augmentation prochaine suite aux travaux de rénovation, le montant du loyer pour l'instant reste inchangé à savoir 45 420 € par an.

Dès que la réception des travaux sera faite et validée par la gendarmerie, la commune percevra une augmentation 5 733 € par an pendant 17 ans, soit un nouveau loyer annuel de 51 153 €.

ADOPTÉ : à l'unanimité des membres présents.

QUESTIONS ET INFORMATIONS DIVERSES:

TERRAIN DE FOOT – VESTIAIRES – BUVETTE :

Les travaux demandés par le district 63 sont en cours de réalisation. Les portes des vestiaires et buvette doivent être repeintes.

CHANTIER INSERTION

Le chantier d'insertion en partenariat avec la communauté de communes devait intervenir pour la réfection du lavoir au « foirail » et la remise en état des cloîtres (plantations). Les travaux pourraient être reportés en 2024 car 17 communes ont demandé l'intervention du chantier d'insertion.

VOIRIES

Monsieur Pascal OLIVIER informe le conseil des travaux qui vont être réalisés par le SIV.

• Route de Mouly aux serres.

- Côte de Boughedal.
- Devant chez le Beb.
- Emplois partiels + fossés en fin d'année.
- Elagage des arbres sur la route des Aubrelles le mardi 11 avril.

ATELIER PONT BLAIREAU

Un devis a été demandé pour l'évacuation des eaux pluviales dans la rivière. Une cuve pour récupérer une partie des eaux de la toiture sera mise en place.

GITES

Des devis sont en cours pour le changement des petites fenêtres fixe.

DOSSIER GRELE

Notre assurance est toujours dans l'attente du rapport d'expertise.

COMMISSION COMMUNICATION

Le projet de plaquette touristique est toujours à l'étude.

SMADC

Une étude est en cours pour refaire toute la signalétique qui touche au tourisme.

BOUTIQUE MENATOISE

Les travaux prévus en mai pour environ 3 semaines sont décalés (les dates ne sont pas définies).

BOULANGERIE

L'étude de faisabilité du projet est en cours.

FLEURISSEMENT MAIRIE

Afin de faire des économies, le conseil a décidé que les jardinières du haut sur tout le bâtiment (mairie-musée-médiathèque) seront enlevées. Des géraniums seront plantés dans les jardinières du bas.

CAFE BOUQUET

Madame Jocelyne VALENTIN informe le conseil que le dossier de reprise du bar – restaurant par Madame LE CAM Katia est en cours.

Fin de séance : 20h30

Prochaine réunion : le 15 mai à 18 heures